

La culture générale va-t-elle mourir ?



Pour ou contre la suppression de la culture générale aux concours des grandes écoles ? Entretien avec Isabelle Hartmann.

(1) La culture générale se définit comme la « culture de l'âme ». Le philosophe romain Cicéron en a fait, dès le premier siècle avant J.-C., la mission la plus importante de l'éducation d'un enfant. Ce dernier devait acquérir de vastes connaissances pour devenir un bon citoyen. Cet idéal de « l'honnête homme » a déterminé durant des siècles l'instruction de la haute société en France. A la cour comme dans les cercles informels, les discussions tournaient autour des « humanités », c'est-à-dire de la philosophie, de la littérature, de l'histoire, des arts, des langues grecque et latine...

(2) Depuis le XIXe siècle, les épreuves de la culture générale ont été progressivement intégrées en France à tous les concours des grandes écoles et de la fonction publique, car l'on estimait nécessaire que l'Etat soit représenté par des

25 personnes à l'esprit ouvert et bien fait.

(3) Selon certains intellectuels, un « acte suicidaire » vient d'être commis en France. Il s'agit de la suppression de l'épreuve de culture générale au concours d'entrée du très prestigieux Institut d'études politiques de Paris, plus communément appelé Sciences Po Paris. En effet, désormais les candidats ne plancheront plus sur des questions à choix multiple de culture générale ou des sujets de dissertation tels que : « La beauté sauvera-t-elle le monde ? »

40 Mais comme toute réforme qui touche de près ou de loin au fonctionnement de la culture et de l'enseignement en France, cette décision a déclenché un tsunami médiatique. Nombre d'intellectuels ont dénoncé un « rabaissement catastrophique des ambitions intellectuelles de l'enseignement ».

(4) Pourtant, rien de bien étonnant à
50 cette décision, parce que l'Etat a déjà
supprimé la culture générale de cen-
taines de concours. 16 toucher à
Sciences Po Paris, c'est s'en prendre
à l'un des bastions les plus réputés
55 des sciences humaines. Si la culture
générale est abandonnée même par
Sciences Po, quel va être son des-
tin ? Va-t-elle alors définitivement
disparaître ?

60 (5) Le problème qu'on a constaté,
c'est que la culture générale aux con-
cours aurait pour effet pervers de
privilegier les personnes des classes
aisées. « Les épreuves de culture
65 générale font appel à une tournure
d'esprit, une assurance, un goût pour
l'abstraction... Cette aisance est le
fruit d'un apprentissage culturel, au
même titre que la façon de se tenir
70 bien à table. Le concours perd ainsi
de vue sa mission originelle : recruter
les meilleurs candidats, indépendam-

ment de leur milieu social. »

(6) Enfin, les épreuves de culture
75 générale encourageraient une « cul-
ture de oui-dire », juge-t-on à
Sciences Po Paris. Bien des candi-
dats n'auraient pas de connais-
sances approfondies. Ils auraient
80 seulement quelques citations en tête
qu'ils utilisent de temps à autre. Ce
dernier argument est vrai, admettent
les « défenseurs » de la culture
générale. Cependant, ils en
85 concluent qu'il faut tout de même
conserver cette discipline, mais
effectivement en l'améliorant. A mon
avis, la remplacer par des entretiens
de motivation par exemple, comme
90 l'a choisi Sciences Po Paris, indique
le triomphe de l'économie, utilitariste
et pragmatique, sur les sciences
humaines. Alors que ce sont juste-
ment ces dernières qui permettent à
95 la pensée de se développer librement
dans toutes ses possibilités.

d'après Ecoute, août 2012

Tekst 6 La culture générale va-t-elle mourir ?

- 1p 14 Qu'est-ce qui est vrai d'après les deux premiers alinéas ?
- A Aujourd'hui, les jeunes français n'ont plus besoin de passer des épreuves de culture générale pour être admis aux grandes écoles.
 - B Durant des siècles, la culture générale a été considérée comme la base nécessaire d'une bonne éducation.
 - C Jusqu'à nos jours, la haute société française a pu conserver sa position grâce aux vastes connaissances de la « culture de l'âme ».
 - D Jusqu'au XIXe siècle, les langues grecque et latine ont occupé la place la plus importante dans les « humanités ».
- « cette décision » (regel 43-44)
- 1p 15 Citeer de eerste twee woorden van de zin uit de derde alinea waarin duidelijk wordt gemaakt wat dit besluit inhoudt.
- 1p 16 Choisissez le(s) mot(s) qui manque(nt) au 4ème alinéa.
- A Bref,
 - B C'est pourquoi
 - C Comme si
 - D Mais
- « Les épreuves de culture générale » (regel 64-65)
- 1p 17 Wat was volgens de vijfde alinea het oorspronkelijke doel van dergelijke toetsen?
- une « culture de ouï-dire » (regel 75-76)
- 1p 18 Leg uit wat de schrijver bedoelt met deze "cultuur van horen zeggen" volgens de zesde alinea.
- 1p 19 Quelle opinion de l'auteur peut-on déduire du dernier alinéa pour ce qui est du choix que Sciences Po Paris vient de faire ?
- A Il fait preuve de sa désapprobation.
 - B Il ne se prononce pas là-dessus.
 - C Il se montre plutôt enthousiaste.

Bronvermelding

Een opsomming van de in dit examen gebruikte bronnen, zoals teksten en afbeeldingen, is te vinden in het bij dit examen behorende correctievoorschrift, dat na afloop van het examen wordt gepubliceerd.